



Frontignan la Peyrade



OPÉRATION FAÇADES



Frontignan.fr



VilleFrontignan



ville_de_frontignan



Ville de Frontignan la Peyrade



OPÉRATION CŒUR DE VILLE

L'opération Cœur de ville se décline en 3 objectifs majeurs : redessiner les espaces publics, rénover l'habitat et soutenir le commerce de proximité. La mise en valeur des façades s'inscrit dans ce cadre. Ainsi, dans les centres anciens de Frontignan et de La Peyrade, la municipalité vous accompagne, avec ses partenaires, par l'attribution de subventions.

POURQUOI RESTAURER SA FAÇADE ?

Les façades sont le visage de notre ville, riche d'un patrimoine historique qui doit être mis en valeur. La restauration est aussi un moyen d'entretenir durablement les bâtiments, d'en assurer l'étanchéité et d'en protéger les matériaux.

Vous pouvez prétendre à la subvention :

- Si votre immeuble a plus de 20 ans et n'a pas été ravalé depuis 15 ans et plus.
- Si vous êtes propriétaire privé, copropriétaire d'immeuble situé à l'intérieur des périmètres d'intervention (*voir plan en dernière page*).

Pour la Ville (aide maximale : 8 000 €)

■ Subvention municipale de base (plafonnée à 5000 €) :

■ 35 % du montant HT des études et travaux,

■ aide majorée à 50 % si l'immeuble est situé dans un périmètre prioritaire. En 2024, les secteurs prioritaires sont "Hôtel de Ville" et "Vieille poste".

■ Subvention complémentaire égale à 50 % du montant HT des travaux d'intérêt patrimonial (plafonnée à 3 000 €).

Pour Sète Agglopôle Méditerranée (aide maximale : 2 000 €)

■ Le montant de l'aide de Sète Agglopôle Méditerranée (SAM) est égal à celui de la ville mais avec un plafond fixé à 2 000 €.

Pour la Région Occitanie (aide maximale : 10 000 €) – sur le centre ancien de Frontignan uniquement

■ Participation de la Région Occitanie de 25% sur le montant HT des études et travaux.

Cette subvention est plafonnée au montant cumulé des 2 subventions ville + SAM.

Au total, vous pouvez toucher au maximum 20 000 €, pour un projet de 25 000 € ou plus.

QUELQUES EXEMPLES

Secteur La Peyrade - Coût des travaux : 12 000 € HT

- ✓ Participation de la ville (35 %) : 4 200 €
- ✓ Participation de SAM plafonnée à 2 000 €
- ✓ Pas de participation de la Région
- **Total des aides : 6 200 € (52 %)**
- **Reste à charge : 5 800 € HT (48 %)**



Secteur Frontignan - Coût des travaux : 35 000 € HT

- ✓ Participation de la ville (35 %) : 12 250 € plafonnée à 5 000 €
 - ✓ Participation de SAM plafonnée à 2 000 €
 - ✓ Participation de la Région (25 %) : 8 750 € plafonnée à 7 000 €
- (= aides Ville + SAM)
- **Total des aides : 14 000 € (40%)**
 - **Reste à charge : 21 000 € HT (60%)**

Secteur Frontignan + Prioritaire - Coût des travaux : 8 000 € HT

- ✓ Participation de la ville (50 %) : 4 000 €
- ✓ Participation de SAM plafonnée à 2 000 €
- ✓ Participation de la Région (25 %) : 2 000 €
- **Total des aides : 8 000 € (100 %) plafonnées à 6 400 € HT (80%)**
- **Reste à charge : 1 600 € HT (20%)**

AVANT



APRÈS



AVANT

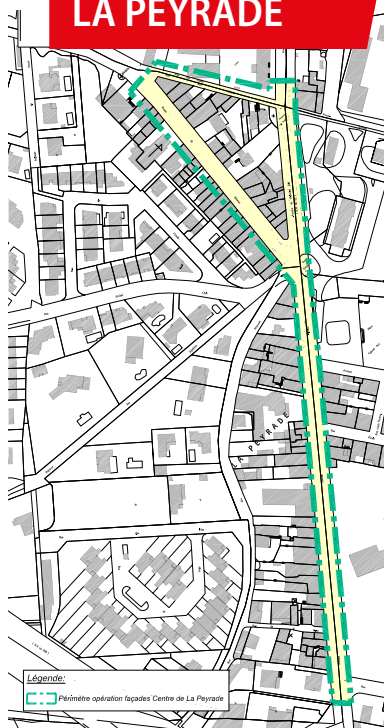
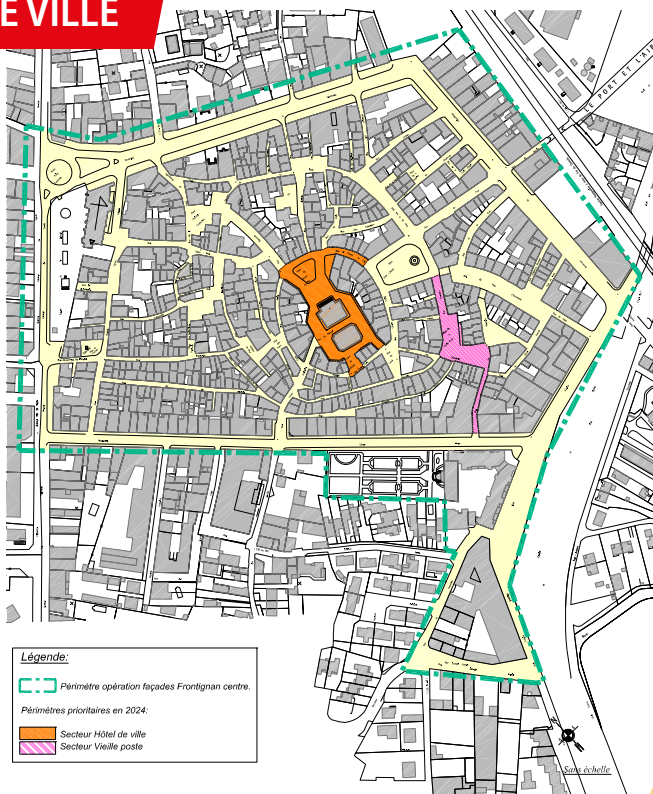


APRÈS



CŒUR DE VILLE

LA PEYRADE



OÙ VOUS RENSEIGNER ?

*Direction des services techniques - Service urbanisme et grands projets
(quai du Caramus)*

Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
En dehors de ces horaires : sur rdv au 04 67 18 51 50.

Par mail : urbanisme@frontignan.fr